Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le
ID : 022-212200141-20260618-040626DELIB18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOURSEUL

DU 4 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six le quatre juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de BOURSEUL s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe DAULY, Maire.

ÉTAIENT PRESENTS :
M. Philippe DAULY, Maire.
M. Yves BRUNET, Mme Isabelle ANDRÉO, M Thomas CHEVALIER, Adjoints.

Mme Manuella ABBÉ, M. Jean-Baptiste CORDON, Mme FRATTINI Héloïse, M Pascal GODEST, Mme Nathalie JOSSELIN, M Franck JOSSET, M Michel OLÉRON, Mme Lydie RAMEZ, Mme Sabrina VOISIN, Conseillers Municipaux.

ÉTAIT ABSENT : M Pascal FRENDO

Mme LE ROLLAND Florence donne procuration à M Michel OLÉRON

Secrétaire de séance : M Michel OLÉRON

Délibération 18 — COURS DE YOGA

Monsieur le Maire a eu une demande pour proposer un projet de bien-être (yoga) qui s'adresse à toutes les personnes, quel que soit leur âge.

Madame Laux collabore avec l'association Maison des Ondes, dont le siège social est à Bourseul et sollicite deux créneaux hebdomadaires pour dispenser :

► du yoga dynamique destiné aux actifs,

► du yoga sur chaise (yoga adapté) une pratique douce et sécurisée, idéale pour les aînés.

Sur le principe tout le monde est d'accord.
Monsieur le Maire propose de faire un essai à partir du mois de septembre en louant la salle André Hénon 2 fois par semaine à Mme Rachel LAUX pour qu'elle dispense des cours de yoga.

Le prix sera de 10 € par semaine pour 2 séances hebdomadaires.

Les conseillers acceptent cette proposition.

Fait et délibéré les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
le Maire
Philippe DAULY

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor

M Michel OLÉRON
Secrétaire de séance

Acte rendu exécutoire
Après l'envoi en Sous-Préfecture
De Dinan le 16 6 2026

MAIRIE DE BOURSEUL 22130 Côtes d'Armor